

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

États financiers
Le 31 mars 2011

Le 28 juin 2011

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (la «*Commission*»), qui comprennent le bilan au 31 mars 2011 et les états des fonds engagés, des recettes et dépenses - subventions et des recettes et dépenses - administration pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes incluant un résumé des principales méthodes comptables.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux conventions comptables généralement reconnues au Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes au 31 mars 2011 ainsi que des résultats de son exploitation pour l'exercice clos à cette date, conformément aux conventions comptables généralement reconnues au Canada.

PricewaterhouseCoopers LLP

Comptables agréés

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

Bilan au 31 mars 2010

	2011 \$	2010 \$
Actif		
Encaisse	5 551 960	1 991 148
Frais payés d'avance	21 334	76 319
Montants à recevoir		
Gouvernement du Canada	7 160 542	8 573 864
Nouveau-Brunswick	26 742 080	25 787 513
Terre-Neuve	181 680	222 865
Nouvelle-Écosse	351 975	382 585
Île-du-Prince-Édouard	898 600	4 841 446
Montant à recevoir du Conseil des premiers ministres de l'Atlantique	22 990	–
Autres comptes débiteurs	113 422	48 399
	<u>41 044 583</u>	<u>41 924 139</u>
Passif		
Comptes créditeurs et charges à payer	105 929	56 644
Montant à verser au Conseil des premiers ministres de l'Atlantique	–	3 518
Sommes à verser aux établissements		
Subventions de fonctionnement	8 268 925	8 397 329
Subventions de capital	1 105 114	2 923 250
Autres	7 074 208	9 170 212
	16 448 247	20 490 791
Recettes différées	16 105	18 319
	<u>16 570 281</u>	<u>20 569 272</u>
Fonds engagés		
Subventions de fonctionnement	20 060 182	17 012 740
Subventions de capital	4 414 120	4 342 127
	<u>24 474 302</u>	<u>21 354 867</u>
	<u>41 044 583</u>	<u>41 924 139</u>

Engagements (note 5)

Au nom de la Commission,

_____ Membre

_____ Membre

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

État des fonds engagés

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

					2011	2010
	Nouveau- Brunswick \$	Nouvelle- Écosse \$	Île-du- Prince- Édouard \$	Autres \$	Total \$	Total \$
Subventions de fonctionnement						
Solde au début de l'exercice	13 869 242	76 177	3 064 780	2 541	17 012 740	14 540 180
Augmentation nette pour l'exercice	1 649 625	55 736	1 382 081	—	3 087 442	229 965
Virement de capital	—	—	—	—	—	2 282 595
Virement à l'administration	(40 000)	—	—	—	(40 000)	(40 000)
Solde à la fin de l'exercice	15 478 867	131 913	4 446 861	2 541	20 060 182	17 012 740
Subventions de capital						
Solde au début de l'exercice	4 327 741	—	14 386	—	4 342 127	5 503 152
Augmentation nette pour l'exercice	70 029	—	1 964	—	71 993	1 121 570
Virement de capital	—	—	—	—	—	(2 282 595)
Solde à la fin de l'exercice	4 397 770	—	16 350	—	4 414 120	4 342 127
Fonds engagés à la fin de l'exercice	19 876 637	131 913	4 463 211	2 541	24 474 302	21 354 867

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

État des recettes et dépenses - subventions

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

	Nouveau-Brunswick		Nouvelle-Écosse (note 1)		Île-du-Prince-Édouard		Autres		Total	
	2011 \$	2010 \$	2011 \$	2010 \$	2011 \$	2010 \$	2011 \$	2010 \$	2011 \$	2010 \$
Subventions de fonctionnement										
Recettes										
Subventions										
Sans restrictions	253 747 214	230 138 175	351 975	382 585	55 608 505	53 823 593	–	–	309 707 694	284 344 353
Avec restrictions	9 386 557	9 113 146	–	–	3 410 901	1 134 700	–	–	12 797 458	10 247 846
Autres	–	–	–	–	–	–	7 195 634	6 480 715	7 195 634	6 480 715
	263 133 771	239 251 321	351 975	382 585	59 019 406	54 958 293	7 195 634	6 480 715	329 700 786	301 072 914
Dépenses										
Subventions										
Sans restrictions (Tableau A)	252 781 968	232 737 396	296 239	449 868	54 842 616	51 954 372	–	–	307 920 823	285 141 636
Avec restrictions (Tableau B)	8 702 178	7 952 762	–	–	2 794 709	1 267 877	–	–	11 496 887	9 220 639
Autres (note 2)	–	–	–	–	–	–	7 195 634	6 480 674	7 195 634	6 480 674
	261 484 146	240 690 158	296 239	449 868	57 637 325	53 222 249	7 195 634	6 480 674	326 613 344	300 842 949
Augmentation nette (diminution) pour l'exercice	1 649 625	(1 438 837)	55 736	(67 283)	1 382 081	1 736 044	–	41	3 087 442	229 965
Subventions de capital										
Recettes	15 000 000	50 000 000	–	–	1 015 300	2 764 900	–	–	16 015 300	52 764 900
Dépenses (Tableau C)	14 929 971	48 891 724	–	–	1 013 336	2 751 606	–	–	15 943 307	51 643 330
Augmentation nette pour l'exercice	70 029	1 108 276	–	–	1 964	13 294	–	–	71 993	1 121 570

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

État des recettes et dépenses - administration

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

	2011 \$	2010 \$
Recettes		
Contributions		
Nouveau-Brunswick	552 370	521 274
Nouvelle-Écosse	692 483	653 497
Île-du-Prince-Édouard	102 391	96 628
Virement des réserves de fonctionnement		
Nouveau-Brunswick	40 000	40 000
Recettes des projets	179 029	362 727
	<hr/> 1 566 273	<hr/> 1 674 126
Dépenses		
Salaires et charges sociales	1 122 920	941 319
Location des bureaux	105 299	100 348
Services professionnels	103 516	181 812
Déplacement		
Membres du conseil	12 488	12 443
Autres	22 027	20 002
Allocation quotidienne	4 950	2 975
Projets spéciaux (note 3)	128 852	270 778
Fournitures de bureau, téléphone et poste	30 499	30 714
Mobilier et matériel de bureau	27 388	29 550
Publications	7 532	26 970
Autres	24 499	53 697
	<hr/> 1 589 970	<hr/> 1 670 608
Excédent des recettes sur les dépenses (dépenses sur les recettes) de l'exercice (note 4)	<hr/> (23 697)	<hr/> 3 518

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

1 Principales conventions comptables

Contenu de ces états financiers

Conformément aux lois sur la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (la «*Commission*») (Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard - article 18; Nouvelle-Écosse - article 19), les provinces ont le choix de verser les subventions directement aux établissements ou de passer par la Commission. Puisque la province de la Nouvelle-Écosse verse les subventions directement aux établissements de la Nouvelle-Écosse, ces états financiers ne comprennent que les subventions de fonctionnement et de capital versées aux établissements du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard.

Utilisation des prévisions

Les états financiers sont présentés conformément aux conventions comptables généralement reconnues au Canada. Ces principes obligent les gestionnaires à faire des prévisions et des hypothèses qui peuvent influencer sur le montant de l'actif et du passif rapporté, sur les éléments de passif éventuel à la date de présentation des états financiers, ainsi que sur le montant des recettes et des dépenses pour la période faisant l'objet du rapport. Les résultats réels pourraient ainsi être différents de ceux fournis dans le rapport.

Immobilisations corporelles

La Commission passe en charge les immobilisations au cours de l'année d'acquisition. Si la Commission avait capitalisé et amorti ses immobilisations, son bilan aurait inclus les éléments suivants: matériel et fournitures de bureau, matériel et logiciels informatiques et améliorations locatives, dont la valeur comptable nette aurait été d'environ 79 622 \$ (86 375 \$ en 2010).

Régime de retraite

La Commission participe au *Régime de retraite du Conseil des premiers ministres de l'Atlantique et des employeurs participants*. On constate une charge de retraite lorsque l'on fait ou que l'on doit les contributions. Durant la période, la Commission a constaté une charge de retraite de 251 728 \$ (139 747 \$ en 2010).

Instruments financiers

La Commission a évalué la juste valeur de ses instruments financiers en fonction des taux d'intérêt et de la valeur marchande actuels ainsi que du prix courant des instruments financiers assortis de conditions similaires. Les instruments financiers consistent en des sommes à recevoir qui se solderont en de futures rentrées de fonds, ainsi qu'en des sommes à payer qui entraîneront de futures dépenses.

Effectuées à un moment précis, les estimations de la juste valeur reposent sur des renseignements pertinents sur les marchés et des renseignements sur les instruments financiers. Elles sont d'ordre subjectif, comportent des incertitudes et nécessitent une grande part d'interprétation. Par conséquent, elles sont difficiles à évaluer avec précision. Toute modification des hypothèses de base pourrait avoir une incidence sur celles-ci.

La juste valeur des sommes à recevoir et à payer équivaut approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

1 Principales conventions comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

La Commission s'expose à des risques de crédit normaux en ce qui concerne ses sommes à recevoir. Des provisions pour créances irrécouvrables potentielles sont maintenues et aucune perte de ce type n'a été constatée à ce jour. La direction soutient que la Commission ne s'expose à aucun risque de crédit important et qu'aucune provision pour créances douteuses n'a été consignée aux comptes.

2 Autres activités

Au cours de l'exercice, la Commission a déboursé des fonds au titre de ce qui suit:

	2011 \$	2010 \$
Gouvernement du Canada – contributions aux établissements sous l'Entente Canada/Nouveau-Brunswick sur les langues officielles dans l'enseignement	5 500 241	5 337 632
Gouvernement du Canada – programme de contribution pour l'amélioration de l'accès aux services de santé pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire	1 027 832	577 677
Province de l'Île-du-Prince-Édouard – médecine	495 000	342 500
Province de Terre-Neuve-et-Labrador – médecine	(1 439)	12 865
Province de Terre-Neuve-et-Labrador – places dans les programmes de réhabilitation	174 000	210 000
	<u>7 195 634</u>	<u>6 480 674</u>

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

3 Projets spéciaux

	2011	2010
	\$	\$
Sondages des diplômés et diplômées	88 098	224 169
Conférence de la CESP/Atelier/Collaboration	3 490	2 671
Autres	37 264	43 938
	<hr/> 128 852	<hr/> 270 778

4 Recettes et dépenses – administration

L'excédent des recettes sur les dépenses (dépenses sur les recettes) de l'exercice est considéré comme faisant partie du Fonds consolidé et, par conséquent, a été inclus dans le montant à verser (à recevoir) au Conseil des premiers ministres de l'Atlantique.

5 Engagements

Locaux à bureaux

Voici les futurs montants annuels minimums à payer pour un bail à long terme d'installations et d'équipement de bureau:

	\$
Exercice se terminant le 31 mars 2012	89 793
2013	89 793
2014	89 793
2015	89 793
2016	24 758

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

Tableau des dépenses relatives aux subventions sans restrictions

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

Tableau A

	2011 \$	2010 \$
Nouveau-Brunswick		
Établissements		
Collège de technologie forestière des Maritimes	1 989 366	1 931 424
Mount Allison University	18 483 164	17 282 701
St. Thomas University	11 363 941	10 385 597
Université de Moncton	66 748 595	63 009 369
University of New Brunswick	116 225 795	104 993 613
University of Prince Edward Island – Collège vétérinaire de l'Atlantique	5 401 713	5 111 148
	220 212 574	202 713 852
Virements interprovinciaux		
Université de Sherbrooke	1 380 780	1 205 080
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	1 498 750	1 212 500
Province de la Nouvelle-Écosse	4 229 300	7 373 700
Province de l'Ontario	47 072	33 369
Dalhousie University	6 054 087	804 580
Province de Québec	7 405 341	7 665 291
	20 615 330	18 294 520
Subvention en remplacement de l'impôt foncier municipal	11 883 771	11 241 321
Autres	70 293	487 703
	252 781 968	232 737 396
Nouvelle-Écosse		
Virements interprovinciaux		
Province de Québec	250 970	371 845
CESPM Sondage auprès des diplômés	45 269	78 023
	296 239	449 868
Île-du-Prince-Édouard		
Établissements		
Holland College	17 418 100	15 189 903
University of Prince Edward Island	31 894 899	30 108 871
	49 312 999	45 298 774
Virements interprovinciaux		
Province de la Nouvelle-Écosse	5 330 100	6 541 600
Province de l'Ontario	–	5 874
Province de Québec	98 886	96 587
	5 428 986	6 644 061
Autres	100 631	11 537
	54 842 616	51 954 372
	307 920 823	285 141 636

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

Tableau des dépenses relatives aux subventions avec restrictions

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

Tableau B

	2011 \$	2010 \$
Nouveau-Brunswick		
Collège de technologie forestière des Maritimes	214 571	46 887
Mount Allison University	956 100	928 210
St. Thomas University	413 007	232 550
Université de Moncton	1 185 751	2 623 864
University of New Brunswick	5 136 317	3 391 953
Projet commun – réseau informatique	796 432	729 298
	<hr/>	<hr/>
	8 702 178	7 952 762
Île-du-Prince-Édouard		
Holland College	2 144 833	835 360
University of Prince Edward Island	560 521	384 600
Projet commun – réseau informatique	89 355	47 917
	<hr/>	<hr/>
	2 794 709	1 267 877
	<hr/>	<hr/>
	11 496 887	9 220 639

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

Tableau des dépenses relatives aux subventions de capital

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

Tableau C

	2011 \$	2010 \$
Nouveau-Brunswick		
Mount Allison University	1 335 850	5 441 020
St. Thomas University	1 454 521	3 308 076
Université de Moncton	4 239 850	14 767 586
University of New Brunswick	7 899 750	25 375 042
	<hr/>	<hr/>
	14 929 971	48 891 724
Île-du-Prince-Édouard		
University of Prince Edward Island	1 013 336	2 751 606
	<hr/>	<hr/>
	15 943 307	51 643 330
	<hr/>	<hr/>

